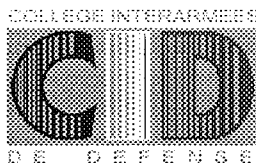


1998 205

COLLEGE INTERARMEES
DE DEFENSE

REPUBLIQUE FRANCAISE



MEMOIRE DE STRATEGIE

**SECURITE EN MEDITERRANEE
ET STRATEGIE COMMUNE
DES PAYS DU SUD DE L'EUROPE**



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
I. LE BASSIN MEDITERRANEEN	3
A. <i>CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES</i>	3
B. <i>UN ESPACE STRATEGIQUE</i>	4
C. <i>UN ESPACE MILITARISE</i>	5
II. EVOLUTION DU CONTEXTE GEOSTRATEGIQUE	5
A. <i>RUPTURE DES EQUILIBRES</i>	5
B. <i>LES MOTIFS DE CRISES</i>	6
C. <i>LES MENACES</i>	6
D. <i>DE LA DEFENSE A LA SECURITE</i>	7
III. UN SYSTEME DE SECURITE MEDITERRANEEN	8
A. <i>UNE NOUVELLE STRATEGIE</i>	8
B. <i>VERS UN SYSTEME DE SECURITE MEDITERRANEEN</i>	9
1. les acteurs	9
2. les alliances existantes	10
3. le cas de la France	11
C. <i>LE PARTENARIAT EUROMEDITERRANEEN</i>	12
CONCLUSION	13
BIBLIOGRAPHIE	14
ANNEXE	15

* * *

INTRODUCTION

Le bassin méditerranéen est une région du monde qui tout au long de l'Histoire, a connu des affrontements et a été source de crises quand elle n'était pas, tout simplement, l'épicentre des ambitions humaines sur terre. Seulement, la Méditerranée n'est plus au centre du monde. L'océan Atlantique, à partir du XVII^e siècle, puis l'océan Pacifique après la Seconde Guerre mondiale, ont tour à tour été stratégiquement plus importants. Mais depuis, l'année 1989 a été à l'origine d'un extraordinaire bouleversement de la géopolitique européenne. Elle a remis en cause une architecture des relations internationales qui, privilégiant toutes les actions politiques, diplomatiques et militaires, visait à étayer une politique de sécurité principalement axée sur le centre-Europe.

Marquée par de nombreux conflits et litiges territoriaux, la Méditerranée possède de nombreux facteurs de risques dont les origines sont parfois très anciennes. Jusqu'alors considérée en tant que flanc Sud et secondaire d'une Europe principalement préoccupée par sa sécurité continentale, elle semble aujourd'hui s'affirmer comme une entité à part entière. Ses deux rives forment un espace géostratégique unique, particulièrement sensible pour les années à venir, et les pays qui l'occupent doivent apprendre à partager le même destin. Face à la diminution de la menace soviétique et à la montée de risques diffus en Méditerranée, les pays du sud de l'Europe occidentale doivent faire reposer leur sécurité sur un système d'alliances européennes, voire régionales.

La France, pour conserver son espace stratégique et préserver son rôle spécifique dans le bassin méditerranéen, devrait servir de catalyseur à cette politique européenne. Le président de la République, dans son discours du Caire, le 8 avril 1996, rappelait l'importance qu'il revêtait dans la politique de la France. La sécurité de notre pays, et probablement de l'Europe, dépendra de notre capacité à maintenir la plus grande stabilité dans cette région.

I. LE BASSIN MEDITERRANEEN

A. CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES

La Méditerranée constitue un théâtre potentiel d'opérations ; il est donc important d'en bien connaître ses caractéristiques. Etymologiquement la "mer au milieu de la terre", elle est effectivement encerclée d'une multitude d'entités humaines à faible distance les unes des autres. C'est là son paradoxe : elle rapproche car c'est une voie de communication pratique à grand débit, ouverte à ses deux extrémités (à la différence de la Baltique, par exemple) ; elle sépare car c'est une zone neutre entre des nations extrêmement diverses par leurs caractéristiques ethniques, linguistiques, économiques et politiques. Comparée aux deux océans (respectivement 106 et 180 millions de km²), la Méditerranée apparaît comme un espace réduit. Sans la mer Noire, elle occupe une superficie de 2,5 millions de km². Si l'on ajoute les zones bordières considérées comme constituant son domaine, on arrive à 4 millions de km² (alors que l'Europe représente 10 millions de km²). Les navires peuvent se sentir prisonniers d'une mer qui n'a que trois issues : le canal de Suez vers la mer Rouge, les détroits turcs vers la mer Noire et surtout Gibraltar en direction de l'Atlantique.

Cette étroitesse est accentuée par la présence d'un dangereux détroit de moins de 250 km de large qui l'étrangle au niveau de Bizerte (voir la carte en annexe). Si elle n'est pas large, elle est longue : la traversée d'Est en Ouest (44° de longitude) est aussi longue que celle de l'Atlantique Nord, de la sortie de la Manche aux atterrages du continent américain.

Rapportée aux possibilités d'action des moyens modernes on y voit qu'un avion de combat la traverse du Nord au Sud en 40 minutes, et d'Est en Ouest en 3 heures et demie. On voit bien qu'il s'agit, stratégiquement et militairement parlant, d'une zone fragile, facilement couverte par les armes et moyens de détection actuels sur mer ou depuis la terre.

B. UN ESPACE STRATEGIQUE

Aucune mer, aucun océan, n'a eu autant d'influence que la Méditerranée sur le développement de la civilisation humaine et sur la fondation des empires qui se sont disputé l'hégémonie du Monde. Sur ses bords, se trouvent un bon nombre de zones qui furent de tous temps considérée comme les plus sensibles du monde et que l'on peut toujours considérer ainsi.

La circulation maritime en Méditerranée, d'abord côtière, a progressé initialement vers l'Ouest, de Tyr, Phocée et Athènes, vers Carthage, Syracuse, Massilia, etc. Carthage devint la puissance maritime dominante du monde d'alors. Elle fut supplantée et détruite par Rome qui n'arriva à ses fins qu'en enlevant à sa rivale la maîtrise de la *mare nostrum*. La circulation s'est alors développée du Nord vers le Sud, avec la colonisation romaine de l'Afrique du Nord. La renverse vers l'Orient, amorcée par Rome, culmina lors du transfert de la capitale de l'Occident de Rome à Bizance au IV^{ème} siècle. C'est par mer que l'on a pu déplacer le plus aisément des forces importantes d'un secteur à un autre et en assurer le ravitaillement : les croisades, les expéditions d'Egypte, des Détroits, de Crimée, des Dardanelles. L'Axe ne put maintenir sa campagne de Libye et de Cyrénaïque que dans la mesure où la voie maritime fut praticable. C'est par la Méditerranée que les Alliés lancèrent de puissantes offensives en Italie et en France. Plus récemment, c'est par la mer que les zones logistiques de théâtre sont ravitaillées, Ploce en ex-Yougoslavie, Durrësi en Albanie.

L'importance d'une mer ou d'un océan ne se mesure pas à sa superficie : elle tient avant tout à sa position. Celle de la Méditerranée, à la jointure de trois continents, est telle que cette mer est et restera toujours essentielle, non seulement pour les pays riverains, mais pour toutes les nations. La crise de Suez a ainsi rappelé au monde la valeur stratégique de cette mer dont il commençait à douter, opposant cette *narrow sea* aux *open seas*. Sans la libre disposition de la Méditerranée, pas d'envoi de renforts à un pays menacé, pas de défense efficace du front Sud de l'Alliance Atlantique. Bien entendu, les forces maritimes ne sauraient opérer aujourd'hui sans intime coopération avec les forces aériennes qui offrent des possibilités de transports et d'intervention directe sans cesse accrues.

Enfin, la voie maritime ne sert pas seulement, en cas de conflit, à transporter des forces militaires et leur ravitaillement : elle est précieuse pour assurer les besoins des populations et de leurs industries. Celles-ci pratiquent l'essentiel de leur commerce par la mer, étant le plus souvent séparées de l'intérieur de leur continent,

parfois même de leurs voisins, par d'infranchissables barrières (montagnes, déserts).

C. UN ESPACE MILITARISE

Conséquence des convoitises qu'il suscite, ce théâtre s'est fortement militarisé. Au XIX^{ème} siècle, la Grande-Bretagne a pris le contrôle de trois points clés sur la route des Indes : Gibraltar, Malte, Chypre puis Suez. Après la Seconde Guerre mondiale, alors que les positions des puissances européennes s'effritaient, les Etats-Unis et l'URSS prenaient pied en Méditerranée.

En effet, ses seuls ports libres de glace se situant dans la mer Noire, la Russie, puis l'URSS, s'est toujours intéressée à la Méditerranée, mais sans jamais parvenir à prendre le contrôle des détroits entre ces deux mers. Pendant la guerre froide, les forces navales de l'Alliance ont eu l'avantage sur la V^{ème} Eskadra soviétique. Paradoxalement, les tensions principales se sont situées soit au sein des alliances (Grèce-Turquie) soit en dehors du clivage Est/Ouest (Etats-Unis-Lybie, Liban, Israël-Syrie, Lybie-Tunisie). La Méditerranée que les Non-Alignés voulaient transformer en « lac de paix, de stabilité et de coopération » (Alger, 1973), n'a cessé au fil des dernières années, de concentrer les armements. Les difficiles ententes Sud-Sud et les oppositions Nord-Sud ont remplacé la fracture stratégique Est-Ouest. Aujourd'hui, l'Alliance Atlantique contrôle l'ensemble de l'axe Nord de la Méditerranée, de l'Espagne à la Turquie, avec ses deux issues sur l'Atlantique et la mer Noire, le canal de Suez relevant de l'Egypte, alliée désormais aux Etats-Unis.

Même si les forces navales soviétiques n'existent plus et n'ont pas à ce jour été remplacées par les forces navales de la Russie, la présence de navires de guerre et de troupes amphibies y reste importante. La Méditerranée demeure la zone de manœuvre et de soutien du flanc Sud de l'OTAN, et les pays du Sud de l'Europe peuvent être impliqués dans des opérations interarmées et interalliées, comme celles des Balkans. De plus, si la menace de la guerre totale sur mer a disparu, il reste toujours en Méditerranée des risques objectifs, constitués par la présence de foyers de crise, juxtaposés à des moyens militaires non négligeables ; or, il n'est pas nécessaire de disposer d'une marine ou d'une aviation de tout premier rang pour être en mesure d'agir militairement dans un théâtre de ces dimensions. Cependant, la supériorité aérienne est désormais un facteur indispensable d'une maîtrise maritime payante.

II. EVOLUTION DU CONTEXTE GEOSTRATEGIQUE

A. RUPTURE DES EQUILIBRES

L'équilibre qui sous-tendait les relations autour du bassin méditerranéen s'est toujours montré fragile. Aujourd'hui, une fracture entre le Nord et le Sud s'accroît dans trois domaines : la croissance démographique contraignante des pays arabomusulmans, l'altération des flux migratoires, l'accélération du rythme de l'urbanisation. Les migrations du travail Sud-Nord se sont brusquement ralenties par l'effet conjugué de la crise économique et des mesures de limitation adoptées par les pays de l'Europe industrialisée. Mais c'est l'explosion urbaine qui est le signe le plus visible des mutations démographiques et sociales. Le développement anarchique des nouvelles mégapoles du Sud concentre la pauvreté et un chômage endémique. Le tourisme a accéléré ce processus de dépeuplement rural et de concentra-

tion urbaine. Les conséquences sont manifestes : distorsion croissante entre côte et arrière-pays, disparition des activités traditionnelles, auxquelles il faut ajouter le redoutable problème de l'alimentation en eau et du difficile choix de son usage (industriel, agricole, touristique), notamment dans les îles. Ce manque d'eau en Méditerranée peut devenir un risque dans les années à venir.

B. LES MOTIFS DE CRISES

Cette rupture des équilibres suscite la vigilance de toutes les grandes nations, même de celles qui ne sont pas riveraines de la Méditerranée, car tous les motifs identifiables de crise sont présents autour de ce bassin.

- **Les antagonismes ethno-religieux** : bien connus entre Chrétienté et Islam, entre Islam et Judaïsme, ils existent aussi au sein même de la Chrétienté entre chrétiens d'Orient et d'Occident. Parmi les problèmes résurgents, on peut citer l'opposition gréco-turque, le conflit israélo-arabe, le chaos des Balkans et la montée du fondamentalisme islamique.
- **Les problèmes de développement** : causes possibles d'explosions locales, qui constituent aussi, à terme, des sources de conflits extérieurs en raison des déséquilibres existant avec les autres pays. Sur le plan économique, la Méditerranée constitue une zone de fortes disparités dont l'essentiel se décline selon un axe Nord-Sud. Ces disparités ne semblent pas devoir s'atténuer ; elles sont issues d'une histoire politique mouvementée renforcée par les péripéties du colonialisme et par une répartition inégale des ressources. Le poids de la dette publique ne fait que grever ces problèmes.
- **Les déséquilibres démographiques** : les migrations massives d'origine sociale peuvent aboutir à des chocs culturels majeurs, éventuellement conflictuels. De plus, avec la chute de certaines barrières frontalières (accords de Schengen) et la généralisation de moyens de transports rapides et peu coûteux, les populations concernées sont tentées de rejoindre des zones qui leur semblent plus favorables comme les pays d'Europe du Sud. Des migrations massives peuvent devenir un facteur important de déstabilisation sociale et culturelle pour ces pays d'accueil. A ces déplacements de population, s'ajoute l'emprise d'une certaine forme de pensée religieuse. Un intégrisme allogène peut s'étendre facilement à l'Europe, en visant plus particulièrement des populations qui ne rencontrent pas toujours les conditions de vie qu'elles espéraient.
- **Les limites des politiques nationales** : la nature des risques évoqués les rend tout à fait supranationaux et particulièrement peu sensibles au protectionnisme frontalier. Les flux d'échanges empruntant essentiellement les trois détroits clés de cette mer fermée, toute aggravation des relations entre pays riverains peut en influencer la disponibilité juridique. A l'avenir, toute gestion strictement nationale des crises en zone méditerranéenne semble illusoire pour les pays impliqués.

C. LES MENACES

Dans le domaine des armements, un problème prend une importance nouvelle avec la fin de l'antagonisme Est-Ouest : celui de la prolifération des armes, de leurs vecteurs et des savoir-faire pour leur fabrication ou leur mise en oeuvre. Dans cette zone, plusieurs pays possèdent déjà, de manière avérée ou non, la capacité nucléaire, chimique ou balistique. La France et Israël maîtrisent l'armement nucléaire. La Libye, l'Egypte et la Syrie possèdent à la fois la capacité chimique et balistique. Ces moyens concourent à assurer la puissance militaire et donc politique

d'un pays ou d'une nation. Ainsi, d'autres pays pourraient chercher à se doter rapidement de ces facteurs de puissance, en recourant à des achats non contrôlés sur le marché international.

Pour reprendre les termes du Livre Blanc, la résurgence d'une menace majeure contre l'Europe occidentale est peu probable et de toutes façons dépasserait très largement le seul théâtre méditerranéen. Si la V^{ème} Eskadra soviétique ne représente plus une menace en tant que telle, elle n'en demeure pas moins un potentiel militaire à ne pas négliger. En revanche, un conflit régional mettant en cause nos intérêts vitaux ou non, ou une opération en faveur de la paix ou du droit international décrivent tout à fait les hypothèses envisageables en Méditerranée.

Sur le plan militaire non conventionnel, le terrorisme, jusqu'alors limité à des actions restreintes, pourrait profiter de cette prolifération technologique, avec ou sans l'aide d'Etats peu scrupuleux du respect des traités internationaux. Le terrorisme d'Etat ou d'organisations politico-confessionnelles pourrait ainsi connaître un regain dans un monde moins contrôlé par les deux grands. Cette menace entraîne la vulnérabilité de notre trafic maritime et la vulnérabilité de nos ressortissants. Des actions ayant pour but d'entretenir l'insécurité de la navigation trouveraient leur plein rendement dans les passages obligés. Les objectifs non militaires susceptibles de faire l'objet d'une action terroriste sont les navires, les plates-formes et éventuellement les installations du littoral, en particulier les clubs de vacances.

D. DE LA DEFENSE A LA SECURITE

Les rives de la Méditerranée sont donc porteuses de dangers potentiels et les grandes nations européennes, dont la France fait partie, se trouvent entraînées malgré elles, soit à intervenir militairement pour défendre leurs intérêts, soit à participer coûteusement, en hommes et en moyens, à la résolution ou l'endiguement de conflits qui ne les concernent qu'indirectement.

La défense était *de facto* militaire et centrée sur la protection du territoire national dans une logique de puissance défensive. La sécurité est une notion beaucoup plus large, tant dans les espaces considérés, nationaux et internationaux, que dans les domaines concernés, culturels, ethniques, économiques, affaires sociales, et dans les modes d'action utilisés, civils et militaires. « Le concept fondateur de la défense nationale doit probablement évoluer vers la notion, encore imprécise et imparfaite mais indispensable, de sécurité collective »¹.

Le problème de l'évolution des systèmes militaires et de la constitution de véritables systèmes de sécurité pose nécessairement la question de la défense européenne. Si celle-ci demeure conditionnée par la protection des territoires européens contre une éventuelle agression, le principe et l'organisation de l'Alliance Atlantique ne doivent pas être modifiés. Ils ont été efficaces pendant la Guerre Froide et n'ont aucun motif de ne pas conserver toute leur utilité à l'avenir. Si, en revanche, la question de la défense européenne se pose en termes de sécurité, alors il paraît évident que le système doit être repensé.

¹ Général Eric de La Maisonnette, dans « La Violence qui vient ».

III. UN SYSTEME DE SECURITE MEDITERRANEEN

A. UNE NOUVELLE STRATEGIE

Les déséquilibres cités précédemment, par un phénomène de capillarité, sont susceptibles de venir amplifier les difficultés que connaissent déjà les pays européens et de favoriser la progression de l'insécurité au sein de leurs propres sociétés. La sécurité dans la zone méditerranéenne ne peut laisser indifférent aucun pays d'Europe, et surtout pas les riverains qui ont une longue tradition commerciale et culturelle avec tous les pays de la région. La question de la sécurité du flanc Sud de l'Europe est étroitement liée à celle de la région méditerranéenne toute entière. Quoique nous fassions désormais, la sécurité de l'ensemble méditerranéen sera pour la France une priorité.

Les déséquilibres générateurs de dangers graves pour la stabilité de la région et la sécurité de l'Europe rendent nécessaire une réflexion sur les objectifs stratégiques des états européens de la Méditerranée occidentale, et sur l'organisation et les capacités d'intervention de leurs forces armées. Ainsi, l'Espagne a réclamé la constitution et la réunion d'une conférence sur la coopération et la sécurité en Méditerranée, compte tenu du potentiel naval international non négligeable qui y circule.

Dans ce cadre, la dissuasion doit être consolidée et repensée sur un mode plus équilibré. Elle doit surtout être confortée par la stratégie de prévention, rendue possible par la disposition de moyens techniques d'information. L'histoire récente en Libye ou en Irak montre qu'il n'est pas prudent de prêter à l'adversaire un concept établi sur un rapport de forces qui conduit à un équilibre fondé sur la dissuasion. Pour traiter la menace de l'attaque par engin balistique, il faut être en mesure d'identifier le site de départ de l'engin pour être sûr de riposter sur le bon adversaire. Seuls des satellites de surveillance et d'alerte avancée apportent une réponse à ce besoin. Cette nécessité pour tous les pays de la rive septentrionale d'être renseignés sans délai et de façon indépendante, les a conduits entre autres à développer le programme Hélios (commun à la France, l'Espagne et l'Italie).

S'il n'existe pas, à proprement parler, de menaces contre notre pays, les risques de voir nos forces impliquées dans une action militaire sont importants. Le soutien direct d'un pays riverain prendra la forme d'une opération interarmées et multinationale et cela parfois, dans un contexte de grande vulnérabilité. Chaque fois qu'elle est géographiquement possible, l'approche maritime favorise l'action ; on peut la concevoir avec des moyens lourds comme les porte-avions qui disposent d'une importante capacité de frappe ; on peut aussi envisager l'emploi de bâtiments plus rustiques et moins coûteux, embarquant des moyens diversifiés, tactiques et logistiques (hélicoptères, forces spéciales, antennes chirurgicales) peut être mieux à même d'intervenir dans la crise. A la projection de puissance, on pourra parfois préférer la projection de sécurité.

Les formes de risques les plus probables peuvent être écartées ou au moins diminuées si l'on s'efforce de développer une meilleure surveillance et surtout si une plus grande coordination des moyens entre les riverains concernés est obtenue. Pour contrer la menace aérienne, il convient de développer les moyens de renseignement et notamment ceux permettant de recueillir un indice d'alerte. Il faut aussi privilégier l'interconnexion des moyens de veille aérienne et l'interopérabilité des

moyens d'interception air/air et sol/air, des différentes armées voire entre alliés. La lutte contre le terrorisme passe également par le développement des moyens de renseignement ainsi que par la coordination et l'interopérabilité des moyens militaires avec ceux des polices, financières ou criminelles, nationales ou alliées. Il convient donc de trouver un mode d'action acceptable en contre-terrorisme maritime et de s'y entraîner.

B. VERS UN SYSTEME DE SECURITE MEDITERRANEEN

1. *les acteurs*

En réunissant l'Italia, les provinces de César et les provinces de Pompée, l'Empire romain a réuni les quatre pays méridionaux d'Europe (France, Espagne, Portugal et Italie) dans un même destin historique. Cette histoire commune a créé des liens particuliers et spécifiques que l'on pourrait nommer « latinité ». L'évolution de l'équilibre géostratégique en Europe a conduit à une rénovation de l'Alliance et à une volonté américaine de voir se développer un pôle de défense européen, pesant plus lourd au sein de l'Organisation. Cette évolution doit donner à l'Europe l'occasion de mettre en évidence un pôle méridional caractéristique. Tout comme le corps d'armée germano-hollandais ou la force amphibie anglo-hollandaise, un axe « latin » devrait concourir au rapprochement et à une certaine cohésion des forces européennes.

La France, première puissance régionale, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, possède ses propres capacités militaires de projection dans toute la zone. Elle a toujours eu une vision stratégique mondiale dans laquelle la Méditerranée jouait un rôle important.

L'Italie, deuxième puissance économique régionale, pays exclusivement méditerranéen, se sent de plus en plus impliquée dans la sécurité globale de la zone. En favorisant sa marine et en se dotant d'une réelle capacité de projection outre-mer (Force d'Intervention rapide, groupe aéronaval), elle traduit bien sa volonté de compter désormais dans la zone, comme en témoigne l'opération ALBA.

L'Espagne a toujours eu une très vive conscience de ses intérêts au Sud de la Méditerranée. Cela se traduit également par la constitution d'une capacité aéronavale.

Le Portugal, bien que n'étant pas riverain de la Méditerranée, accentue son désir de participer à des structures « méditerranéennes ».

La Grèce n'a pas été retenue dans le cadre de cette étude. Elle peut être source de difficultés pour la création d'une structure commune. Elle est marquée par le contentieux avec la Turquie ; étant quelque peu « à la traîne » de l'Union européenne, elle n'est pas l'objet de convoitise des flux migratoires évoqués ; enfin, elle ne fait pas partie de l'UEO.

Alors que cela n'était pas évident dans une vision bipolaire du Monde, un réel espace stratégique unit ces quatre pays. Il correspond à une communauté d'intérêts en matière culturelle, économique, politique et sans doute militaire. Ces pays sont précisément les plus directement concernés par les menaces qui émergent sur le pourtour méditerranéen. Une identité commune européenne commence à s'y forger, comme en témoigne leur présence simultanée au sein de la DMNSE² en Bosnie.

² Division multinationale Sud-Est

Leur vocation méditerranéenne est évidente, mais elle concourt directement à la sécurité européenne, car elle offre aux pays de l'UEO³ des structures concrètes, leur permettant de s'y insérer lors d'opérations. Actuellement, la participation conjointe de la gendarmerie française, des *Carabinieri* italiens, de la *Guardia civil* en Bosnie relèvent du même processus. En Europe, ces forces de police militaires sont une spécificité des pays latins qui les conduit à agir ensemble dans le cadre de la compagnie internationale de police militaire (CIPM), depuis le 1er mars 1997, au sein de la DMNSE.

2. *les alliances existantes*

Les risques de déstabilisation sur les deux rives semblent interdire désormais aux pays du Sud de l'Europe d'assurer leur sécurité à l'aide de systèmes exclusivement nationaux. Les quatre pays du Sud de l'Europe ont pris conscience de l'émergence d'un espace stratégique commun et des limites de leurs capacités. Une politique commune peut reposer sur un système d'alliances malgré les particularités qui marquent chaque pays de la zone. Mais aucune structure existante concernant ces quatre pays, n'a vocation à considérer le bassin méditerranéen comme une zone de première importance.

- **L'OTAN** concerne les quatre pays d'Europe du Sud bien qu'ils y aient adhéré à des dates et selon des modalités différentes. Une redéfinition de ses objectifs est en cours, mais elle semble pérenniser la vocation continentale de cette alliance en considérant toujours la Méditerranée comme le flanc Sud de l'Europe continentale. Elle dépend du commandant suprême en Europe (SACEUR, installé au SHAPE à Mons). L'OTAN n'apparaît pas pouvoir être le lieu où se définit la sécurité commune des quatre pays dans la zone.
- **L'OSCE** (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) à laquelle les quatre pays adhèrent, a vocation à traiter des problèmes de désarmement, de réduction et d'équilibre des potentiels militaires en Europe. Elle n'a pas à ce jour, vocation à considérer le bassin méditerranéen dans son ensemble et ne dispose pas de moyens de coercition pour imposer une éventuelle politique.

Deux organisations auxquelles adhèrent ces pays sont purement européennes, il s'agit de l'Union européenne (UE) et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

- **L'UE** est d'ores et déjà largement concernée par les problèmes méditerranéens avec le partenariat euroméditerranéen. Mais les difficultés que rencontre l'intégration politique entre nations européennes interdit de penser que l'UE puisse à terme réunir le bassin méditerranéen dans son ensemble. En outre, elle n'a pas vocation à traiter les problèmes de sécurité comme peut le faire l'UEO.
- **L'UEO** regroupe en son sein les quatre pays concernés. C'est la seule organisation conçue pour traiter des problèmes militaires de sécurité, c'est probablement le lieu où doit se concevoir un système de sécurité intéressant la zone étudiée.

Une Europe forte et soudée ne doit pas exclure toute forme de particularité, y compris dans une structure militaire. Depuis quelques années, un incontestable « axe latin » s'est développé au sein de l'UEO, avec les armées espagnoles, italien-

³ Union de l'Europe occidentale

nes, portugaises et françaises. Loin de vouloir se désolidariser de l'Alliance atlantique, il est générateur de complémentarité, et donc d'efficacité.

- **L'EUROFORCE et l'EUROMARFOR** comptent parmi ses propositions et ses capacités d'action. Préparée depuis 1992, une déclaration pour la constitution de forces terrestres et maritimes (Euroforce et Euromarforce), a été signée le 15 mai 1995, par les ministres espagnol, italien et français des Affaires étrangères et de la Défense, lors du Conseil des ministres de l'UEO à Lisbonne. Le Portugal et la Grèce s'y sont associés et elles restent ouvertes à l'ensemble des membres de l'UEO. Placées sous le commandement successif des pays participants et destinées à être employées par l'UEO (mais aussi par l'OTAN en cas de besoin), elles ont pour objectif de contribuer à doter l'Europe d'une capacité militaire autonome, et permettre aux membres de l'UEO de projeter des forces sur le pourtour méditerranéen de l'Europe. Elles correspondent bien au souhait des quatre pays de rassembler leurs moyens pour faire face ensemble à certains risques identifiés comme communs. Les missions qui peuvent leur être confiées sont très larges : évacuation de ressortissants dans un pays méditerranéen confronté à une crise grave, aide humanitaire, opérations de maintien ou de rétablissement de la paix. Ces forces participent déjà à des exercices conjoints qui renforcent les affinités et leur capacité à coopérer.

Pour être crédible, un système collectif de sécurité doit s'engager dans une voie originale dont l'objectif est de couvrir un espace stratégique commun. Rien ne semble s'opposer à la création d'une telle structure qui assurerait la sécurité des pays du Sud de l'Europe et celle du flanc Sud de l'UE. Ces pays doivent profiter de tous les éléments qui cimentent leur communauté d'intérêt autour du bassin méditerranéen ou à défaut, de sa partie occidentale. Ce projet doit s'appuyer au moins sur un réseau d'alliances à vocation sud-européenne, compatible avec les structures existantes, compétent au premier chef pour la sécurité de la zone, mais aussi pour son développement. Il reste à le définir mais Euroforce et Euromarfor pourraient en être la base.

Au travers de ces structures, les quatre pays latins constituent de fait une force de propositions pour la résolution des crises. Au sein de l'UEO, ils s'inscrivent dans l'émergence de l'identité européenne à l'intérieur même de l'alliance atlantique, car « si l'on veut que l'Europe vive comme entité stratégique, il faudrait que l'OTAN meure, or l'OTAN est présente plus que jamais »⁴. Ces pays pourraient permettre à l'Europe d'affirmer sa volonté d'être présente politiquement, diplomatiquement et militairement en Méditerranée. On peut regretter à ce titre que la mission en Albanie (Alba, en 1997) n'ait pas été confiée à l'UEO, comme le soulignait le général COT⁵. Les forces devraient pouvoir agir dans l'espace stratégique méditerranéen au sens large, qui ne serait pas seulement le flanc Sud de l'OTAN. La tendance actuelle est justement au renforcement de la solidarité riveraine et à l'intensification de la coopération avec les pays du Sud, notamment maghrébins ; elle devrait inclure des mesures de confiance dérivées de celles créées pour le renforcement de la sécurité en Europe centrale.

3. le cas de la France

La proximité favorisant la contagion, la délocalisation des menaces et le caractère massif et international des flux migratoires contraignent les pays européens

⁴ H. Couteau Bégarie, le 10 février 1998, au CID.

⁵ Conférence au CID, le 12 mars 1998.

à renforcer leur sécurité à la périphérie. Ainsi, la France doit garantir sa sécurité à l'extérieur. Parmi les trois zones qui l'intéressent en toute priorité (l'Europe médiane, le bassin méditerranéen et l'Afrique), la Méditerranée tient une place stratégique importante sinon majeure. Il s'agit d'en garantir le libre usage en temps de paix, et de la contrôler militairement en temps de crise ou de guerre, que ce soit pour répondre aux besoins de renseignement spatial, pour mener la lutte anti-terroriste ou pour projeter une éventuelle force d'interposition. Dans le domaine spatial, la France est le pivot du programme HELIOS. L'effet d'entraînement français semble avoir joué également sur la création par l'Italie, puis de l'Espagne, de forces inspirées du modèle de la FAR (force d'action rapide).

Située au carrefour de l'Europe du Sud et du Nord, la France semble toute désignée pour tenir une place prépondérante dans tout type d'alliance ou de système de sécurité dans la zone. Son statut de membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU lui confère un poids politique incontestable sur la scène internationale. De plus, sa politique spécifique au sein de l'OTAN lui a donné une expérience unique parmi les pays étudiés et ses particularismes (passé colonial, dissuasion nucléaire), lui ont permis de suivre un chemin relativement solitaire dans la gestion de son espace stratégique. Ainsi la France peut prétendre à un rôle à sa mesure dans cette volonté politique d'aboutir à un projet méditerranéen de sécurité.

C. LE PARTENARIAT EUROMEDITERRANEEN

Face à des évolutions différentes qui s'accroissent, les pays riverains sont-ils condamnés à n'être que des rivaux ? En dépit d'éléments de profond pessimisme, des entreprises communes semblent devoir s'amorcer. En effet, prenant conscience de l'étroite imbrication des intérêts stratégiques et économiques entre les deux rives de la Méditerranée, la mise en oeuvre d'une politique extérieure et de sécurité commune prenait corps la même année que Euroforce et Euromarfor, entre l'UE et les partenaires du Sud.

La guerre du Golfe, puis l'aggravation de la situation algérienne, ont illustré les risques qu'une marginalisation de la Méditerranée fait planer sur la sécurité de l'Europe. Entreprise depuis 1964, la révision de la politique méditerranéenne de l'UE se démarquait nettement des initiatives précédentes au sommet d'Essen, en 1994. Celui-ci est à l'origine du Partenariat euroméditerranéen, signé à Barcelone en novembre 1995, entre les 15 Etats de l'Union Européenne et les 12 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Chypre, Malte, Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Liban, Israël, Autorité palestinienne, Syrie, Jordanie, Turquie). Une de ses principales caractéristiques est de concevoir ses trois volets - politique et sécurité, économique-financier et socioculturel - comme un tout indissociable et dans une vision à long terme. Il veut instaurer progressivement une zone de libre échange à l'horizon 2010, impliquer les sociétés civiles et intensifier le dialogue politique et de sécurité par une conception géostratégique élargie de la Méditerranée.

Un bilan modeste et des acquis fragiles

Très tôt, les Européens ont exprimé leur volonté de dissocier le processus de paix israélo-arabe de la coopération euro-méditerranéenne ; ce conflit n'est cependant pas le seul obstacle à l'instauration d'un système de sécurité euro-méditerranéen. L'absence de la Libye (la plus longue côte sur la Méditerranée), l'enlisement de la crise algérienne et le différend gréco-turc constituent autant d'entraves à la mise en place d'un régime de sécurité commun. Des blocages existent aussi au Nord, du fait

des différences d'appréciation sur l'étendue et le contenu à donner au partenariat. Les quatre pays latins avaient été les instigateurs du partenariat ; ils étaient alors soumis aux pressions de leurs voisins maghrébins, inquiets de voir l'Europe occidentale consacrer l'essentiel de son aide économique et financière aux pays de l'ex-bloc soviétique. Déjà les Etats de l'Europe du Nord, avaient été réticents à s'investir dans un tel projet et n'avaient fait qu'en retarder l'échéance.

Le partenariat est principalement axé sur les échanges économiques, même si une Charte de paix et de stabilité est évoquée. Un certain nombre d'accords d'association euro-méditerranéens ont déjà été signés et d'autres sont en cours de négociation. S'il est incontestable que l'instauration d'une zone de libre-échange constitue le socle du partenariat, il est aussi vrai qu'un blocage prolongé du volet politique et de sécurité pourrait remettre en cause les acquis économiques, donc l'essence même du partenariat. Dans le volet politique et sécurité, il faut néanmoins signaler la concrétisation de quelques mesures de confiance, telle la création d'un réseau euro-méditerranéen réunissant des instituts de politique étrangère (EuroMeSCo).

CONCLUSION

La menace principale, qui pesait sur le flanc Sud de l'OTAN, laisse place à une montée envisageable de risques. L'axe latin au sein de la défense européenne est aujourd'hui une réalité et son développement ne peut que concourir à sécuriser la façade occidentale du continent. Au delà de cette vision régionaliste, il en va de l'avenir global de la défense européenne. Une cohésion latine participera activement et plus efficacement à la gestion des crises à laquelle l'Union européenne est confrontée aujourd'hui et le sera vraisemblablement demain. Euromarfor, Euroforce et le partenariat euroméditerranéen expriment cette volonté de créer des structures intégrant l'ensemble de la zone méditerranéenne.

Une alliance des pays du Sud de l'Europe pour un projet de sécurité méditerranéen serait une conséquence logique à la prise de conscience d'un espace stratégique commun. Elle devrait s'appuyer sur ce qui fait l'homogénéité de la zone pour en assurer la pérennité et aurait compétence pour conduire une politique commune de sécurité dans la zone. Outre la perception d'un espace géostratégique commun, cette alliance devrait avoir la conviction de la priorité à donner au développement économique des pays de la rive Sud. Ainsi, grâce à cette sensibilité particulière, l'ensemble de l'Europe devrait éviter un trop fort déplacement du centre de gravité de l'aide économique vers l'Est, au détriment du Sud.

Pour l'avenir, il paraît essentiel de poursuivre résolument les actions conduisant à la concrétisation des solidarités régionales, telles EUROMARFOR et EUROFORCE, et à la mise en commun des moyens. Il faudra s'efforcer ensuite d'y intéresser les autres pays européens. La tâche est longue mais le temps est peut-être mesuré face à la montée des périls.

* * *

BIBLIOGRAPHIE

- Fernand BRAUDEL - Georges DUBY
- La Méditerranée : les hommes et l'héritage.
Flammarion. 1986.

- ENCYCLOPEDIE UNIVERSALIS
- article « Histoire de la Méditerranée »

- MEMOIRE ECOLE SUPERIEURE DE GUERRE
- Pays du flanc Sud de l'Europe occidentale et sécurité en Méditerranée.
105^{ème} Promotion - 1991 - cycle « Stratégie en Europe ».

- RAMSES 98 - p 77-79
- Proche-Orient et Méditerranée : impasse et projets.
Institut français des relations internationales. DUNOD.

- REVUE DE LA DEFENSE NATIONALE
- La Méditerranée axe stratégique. Juillet 1954.
Contre-amiral LEPOTIER

- La Méditerranée, mer essentielle. Février 1957.
Amiral LEMONNIER

- Un axe latin : une nécessité pour la défense européenne. Avril 1997.
Chef d'escadron BREJOT

- REVUE HISTORIQUE DE L'ARMEE
- L'importance stratégique de la Méditerranée au cours de la Seconde
guerre mondiale. 1956.
Commandant PETITJEAN

* * *